

# Apprendre à lire :

## Une approche nouvelle, à l'antipode des « méthodes de lecture »

**Jacques Delacour**

Actuellement, lorsqu'un enseignant doit apprendre à lire à un enfant, soit il le place devant un texte qu'il ne peut lire, soit il lui apprend les correspondances sonores des lettres en l'invitant à décoder. Dans les deux cas il invite l'élève à lire. Est-ce le bon cheminement ?

Le fait que les plus grands paléographes actuels ne parviennent pas encore à lire certaines écritures devrait fortement nous interroger. En effet, les hommes beaucoup moins savants qu'eux mais qui ont produit ces écrits, ont su les lire !... Ceci devrait engendrer une interrogation lourde de conséquences quant à l'apprentissage de la lecture : comment le premier « écrivain », ignorant tout de la lecture, est-il parvenu à apprendre à lire tout seul ce qu'il avait écrit ? Si on découvre la clé du mystère, est-on capables de rééditer l'exploit à notre époque ?

Apparemment le premier écrivain s'est simplement souvenu des codages qu'il a utilisés lors de l'écriture. La mémoire des codages mis en place, des éléments utilisés pour représenter du sens lui ont permis de retrouver le sens représenté, symbolisé, enfermé dans l'écriture. Tout un chacun est-il capable de rééditer l'exploit ou cela est-il l'apanage de quelques surdoués ?

### ***Le codage, fondement de l'écriture et clé de la lecture***

Pour bien appréhender les systèmes d'écriture-lecture permettant de communiquer, il faut commencer par prendre conscience d'une capacité humaine très commune, utilisée très souvent et trop courante pour être immédiatement perçue, analysée et conceptualisée, l'acte de codage. L'homme sait coder bien avant de savoir écrire ou lire. Il projette du sens sur une réalité physique la symbolisant et tenant lieu d'aide-mémoire, ce qui permet d'évoquer le sens symbolisé. Tout codage est parfaitement réversible, c'est le fondement même de son fonctionnement. Ainsi la simple vue du nœud au mouchoir « A » supportant une signification supplémentaire « B » permet en retour, en mémoire du codage, d'évoquer ce sens « B » en voyant « A ». On serait bien étonné après avoir codé « B » de décoder « C » ! Le problème ne se pose jamais, logiquement si on a codé « B » on doit par fonction décoder « B ». Ainsi le tonnerre, la mer, la forêt, le soleil, sont rapidement codés comme divinités, leur seule vue engendre le dieu représenté. Plus prosaïquement les marques au fer sur les bêtes ont signifié, codé, au delà de la trace brûlante laissée sur le cuir, une indication de propriété, le décodage évitant le vol. Les calculi (jetons d'argile ou petits cailloux), avant les notations écrites que nous utilisons, ont codé, représenté des nombres. Un surcodage positionnel permet de représenter les puissances d'une base de référence. Les conteurs ne se sont pas privés de coder : les cailloux du Petit Poucet indiquaient le chemin du retour et uniquement celui-là, la boîte avec des trous codait le mouton tant désiré par le Petit Prince, et surtout pas un renard. Au delà des objets, toute trace est en puissance capable d'être utilisée pour coder du sens si l'homme le décide. A tel point que les historiens et les paléographes ne voient pas seulement des œuvres d'art dans les dessins des grottes préhistoriques, mais ils estiment qu'elles supportent par codage, par décision humaine, des significations magiques, religieuses ou des récits de chasse ou de vie importants pour la tribu. La **réversibilité** apparaît donc comme l'attribut essentiel et fondateur de l'acte de codage, le support, le code, étant tout à fait secondaire. Si vous avez codé le son

/a/ avec la lettre « a » en codant du sens au sein d'un mot, nécessairement, obligatoirement, cette lettre « a », uniquement sous cette condition se décodera /a/. Tous les décodages vrais ne peuvent découler que des codages mis en place et mémorisés. La lecture est assurée, permise, possible grâce à l'acte de codage, à la projection mentale instaurant le codage. Si on code les 4 phonèmes de /chapeau/ avec « ch-a-p-eau », la vue de « chapeau » engendrera le sens chapeau.

### **Le décodage scolaire n'a aucune réalité certaine**

Si le codage est biunivoque, engendrant systématiquement le décodage correct, ce n'est pas le cas du décodage scolaire. On a vu que le codage est biunivoque, il permet toujours un décodage correct. Mais il n'a rien à voir avec le codage scolaire actuel qui est univoque. En effet on apprend aux élèves, ou plus grave encore, on leur fait découvrir par exemple que « i » vu se code en /i/ sonore. On s'ingénie encore à expliquer que lire « implique en effet de faire correspondre des symboles écrits avec des sons » et qu'« une première étape se caractérise donc par une procédure de lecture phonologique : autrement dit, traduire la séquence de lettres d'un mot lu en une séquence de sons correspondants... » (INSERM, SEPTEMBRE - OCTOBRE 2011 N° 4 Science et Santé). Bref, il faudrait coder des lettres en sons. Or, lorsqu'on voit « i », **la réversibilité ne joue pas**, sauf à lire /i/ en voyant « i » dans les mots « peintre, paire, ferai, faisons, pain, roi, mouille, oignon, etc. »<sup>1</sup>. Ce décodage des lettres en sons est un codage qui n'a aucune consistance puisqu'il n'autorise pas la réversibilité, il serait donc de bon ton de l'abandonner. Et on voit bien que seul le codage des mots oraux /peintre, paire, ferai, faisons, pain, roi, mouille, oignon/ va permettre de lire par réversibilité « peintre, paire, ferai, faisons, pain, roi, mouille, oignon ». Le supposé décodage de « i », la prononciation de la lettre n'a aucune incidence sur la lecture de ces mots. Saussure l'indique clairement : « L'emploi qu'on fait des mots "prononcer" et "prononciation" est une consécration de cet abus et renverse le rapport légitime et réel existant entre l'écriture et la langue. Quand on dit qu'il faut prononcer une lettre de telle ou telle façon, on prend l'image pour le modèle... Pour que oi puisse se prononcer [wa], il faudrait qu'il existât pour lui-même. **En réalité c'est [wa] qui s'écrit oi...** ».

### **Commencer par coder donne toujours accès au décodage correct**

C'est toujours, en vertu de sa réversibilité, que l'acte de codage permet le décodage, la lecture. En s'appuyant sur ce fait, il est possible de proposer une nouvelle approche pédagogique de la communication écrite. Il s'agit simplement d'imiter les premiers écrivains, de commencer par coder, ce qui, en retour, va toujours engendrer et permettre le vrai décodage. Ce principe de la priorité du codage donnant vie au décodage est universel, il est particulièrement vrai en français où une même lettre, en fonction du sens, est utilisée seule ou avec d'autres pour coder des sons divers, ce qui conduit par exemple, comme on peut le voir ci-dessous, en respect du codage, à lire la lettre « a » de différentes façons.

---

<sup>1</sup> Comme nous l'avons dit plus haut « On serait bien étonné après avoir codé « B » de décodé « C » ! Le codage des lettres en sons est irréversible !

Pour coder les sons	/a	n/a	/e/	/é/	è/	/oi/	/in/	ou/
Dans les mots	atin	m nte c amp on	fai sions	ontai m	ais m	ateur équ	paing pain par	oût a
On code avec a et...	<u>a</u>	n <u>a</u> mp <u>a</u> on <u>a</u>	<u>ai</u>	<u>ai</u>	is <u>a</u>	<u>a</u>	g <u>ain</u> <u>ain</u>	oût <u>a</u>

A l'évidence, la lettre « a » ne se décode pas toujours /a/. Seule la mémoire de la façon dont on a codé le mot permet de décoder. Il n'y a aucune lettre en français qui se décode toujours de la même façon (même pas le « b » !). 30% des codages s'effectuent avec plus d'une lettre, ce qui permet de constater qu'environ 50% des lettres ne se lisent pas à l'unité. Ainsi seulement 15 à 20% des lettres « n » visibles sur un écrit se décodent /n/...80% des lettres « n » ne se lisent pas /n/ ! Et le record est battu par la lettre « e » : ouvrez un dictionnaire à la lettre « e », et essayez de trouver un seul mot commençant par le son /e/<sup>2</sup> !

Le linguiste Saussure avait déjà constaté l'impossibilité d'un décodage basé sur le postulat qu'une lettre représenterait un son (le fameux b-a, ba) en donnant l'exemple du mot « oiseau », dont aucune des lettres ne se décode comme appris généralement. En codant orthographiquement ce mot de 3 sons, avec « oi » pour /oi/, « s » pour /z/ et « eau » pour /o/, on peut en retour lire /oiseau/, tout en ayant appris l'orthographe de ce mot : « oiseau ». La mémorisation du codage (la connaissance de l'orthographe) assure toujours le décodage correct, la lecture. On peut toujours lire le mot qu'on a codé. A l'inverse un bon « décodeur scolaire » ne peut pas lire tous les mots. Cela s'entend lorsque le débutant décode les lettres « pell » de Montpellier comme celles de pelle. Seul le codage de /Montpellier/ permet sa lecture correcte après codage de /pe/ comme dans /petit/. Ou lorsque il lit portions comme portions, content comme content, est comme est, montrant l'absence d'accès au sens. Alors que le codeur ayant codé content, contenu dans la phrase « je suis cotent », saura lire du sens.

Pour mémoriser le code biunivoque (orthographique) d'écriture et de lecture, il ne faut pas l'apprendre par cœur, mais l'utiliser, le mobiliser, écrire de nombreux mots avec lui. Il se fixe alors en mémoire procédurale sans rabâchage inutile et permet à la fois de coder et de décoder. Et, avantage inestimable, à l'inverse de l'apprenti lecteur placé directement devant un texte dont il ignore le contenu, le codeur part du sens, il n'a donc jamais à le deviner, il en dispose en permanence, au codage comme au décodage. S'il doit coder /ver/, il doit savoir quel /ver/ il code, le codage du sens est nécessairement un codage orthographique : « ver, vers, vair, vert, verre ». En apprenant à coder, on apprend simultanément et obligatoirement à comprendre, à orthographier et à lire. Si l'élève propose au codage des mots dont il connaît le sens, cela lui permet d'apprendre les principes de la lecture même avec un faible bagage sémantique. Le vocabulaire ne sera plus un obstacle à l'apprentissage, il suffira de

<sup>2</sup> /e/ comme dans tenir

l'enrichir par des lectures adaptées ne comportant pas trop de mots nouveaux pour permettre malgré tout l'accès au sens.

### Un « écritoire » pour coder et décoder

En fournissant aux apprentis un écritoire sur lequel figurent les orthographes les plus courantes des 36 sons de notre langue, ils peuvent pointer les représentations écrites des phonèmes du mot à coder en désignant successivement les orthographes nécessaires, et trouver ce mot figurant au sein de 4 ou 5 mots, et même l'écrire sur leur cahier.

Cet écritoire est le seul outil pédagogique actuel permettant à la fois l'écriture et la lecture. Si l'élève pointe, il écrit. Si le maître pointe successivement les graphies « l-on-g-t-emp-s » dans les colonnes des sons /l-on-t-en/, l'élève saura lire ce mot sans aucune difficulté.

Initier et développer la mise en **mémoire du codage**  
**POINTER /longtemps/ (il y a longtemps,,)**

n	l	he	on	au	p	t	s	é	en	an
ns	s	hè	ons	aus	ps	s	és	ens	ans	
ne	le	hê	onc	aux	pe	te	ée	em	am	
nes	les	hai	oncs	eau	pes	tes	ées	end	and	
nent	lent	haie	onds	eaux	pent	tent	éent	ent	ands	
		haies	onds	o os		tt	es	eng	ang	
			onds	ô		tt	et	engs	angs	
nn	ll	a	ot	pp	pp	tte	ed	ent	ant	
nne	lle	ai	ots	pe	pe	ttes	eds	ents	ants	
nnes	lles	ai	ongs	pes	pes	sstes	ef	empt		
nnent	llent	aid	ops	ppent	ppent	ssent	efs	empts		
		aids	ont	b	th	sce	er	emps	amp	
		aie	ôt ôts		the	sces	ers		amps	
		aies	omb		thes	scent	ez		aon	
n'	l'	aient	auds		t'	s'	e	a	aons	
		aient	ombs	aut		sc	æ		anc	

**longtemps longtemps longtemps**

Avec cet écritoire, les élèves constatent immédiatement qu'ils peuvent, avec l'aide du maître, pointer (écrire) tous les mots de la langue. Ils doivent alors mémoriser les orthographes particulières fournies par le maître. Ils peuvent encore plus facilement lire tout mot pointé par le maître, quelles que soient ses bizarreries orthographiques. Par exemple ils liront sans aucune difficulté le mot « rhum » s'ils voient le maître pointer « rh-u(u pointé dans la colonne des codages de /o/) -m », ils liront également « rhume » pointé dans les colonnes rh-u-me.

Près de 100% des élèves utilisant cette approche apprennent à lire en C.P. Aucun cas de dyslexie n'est signalé. 75% de la classe sait lire à Noël. Ceci étant probablement dû aux pointages effectués, permettant de bien se rendre compte du **remplacement d'un son par un graphème**. Le maître doit prendre soin, dans un premier temps, d'écrire en deux couleurs les codages des mots pour permettre de bien matérialiser les graphèmes, leur succession et leur empan, comme dans cet exemple :

Solennels, Ils viennent à l'examen en tenue de sport

Tout lecteur novice actuel, n'ayant pas codé, placé devant cette phrase en noir et blanc, aura bien du mal à regrouper correctement les lettres pour leur affecter un son, il peinera à décoder de 6 façons différentes les deux lettres « en » présentes dans ce texte. C'est encore une preuve que seule la mémoire du codage est capable de fournir le bon décodage. Et ce n'est pas un apprentissage par cœur de la phrase qui donnera la possibilité de décoder « en » avec certitude dans d'autres mots, comme dans « venir et vendre »...

### **Modifier des pratiques courantes**

Il serait raisonnable de ne plus demander à un apprenti de décoder « lo », en espérant entendre /lo/, car il peut voir « lo » au sein de codages de 10 sonorités différentes ! Seriez-vous capables de trouver les 10 décodages possibles des lettres « lo », (comme dans long) ? De même, ne lui dictez pas une syllabe en dehors de tout sens. Comment écrirait-il /mè/ ? Comme dans « mer, mère, maison, m'est, m'es, m'ait, m'aie, m'aies, maie, maies, m'aient, met, mets, mai, mais, m'ayant... » ? Avec ce dernier mot, « m'a » se lit /mè/ et pas /ma/ puisque « m'a » a été utilisé pour coder /mè/. Et même si l'enfant sait décoder « mai » vu en /mai/ sonore, il devra encore éviter d'utiliser ce savoir en lisant émail, maintenant, semailles. Par contre s'il pointe ces mots (leur sens) il saura relire ce qu'il a pointé et généraliser progressivement pour parvenir à tout lire.

Vous serez surpris de constater que cette approche par le codage est accessible facilement par l'enfant. Il n'est pas encore formaté par la « science » ambiante croyant aux vertus du décodage scolaire. En l'observant progresser vous constaterez la puissance de l'acte de codage allié à la mémoire phénoménale des enfants de 6 ans (pensez à la masse de vocabulaire ingérée en peu de temps).

Ceux qui se sentent interrogés, concernés, prêts à utiliser le codage et qui désirent un complément d'information gratuit, peuvent prendre contact avec [delacour.jarobasewanadoo.fr](mailto:delacour.jarobasewanadoo.fr)

Jacques Delacour  
Directeur d'école honoraire  
12.11.11